



MONTAREN & SAINT-MEDIERS

REUNION D'INFORMATION

Obligations Légales de Débroussaillage



Si votre propriété est concernée par les Obligations
Légales de Débroussaillage,

Rendez-vous au **FOYER** de Montaren
5, Rue Principale

VENDREDI 12 MAI 2023 à 18h00

En présence du SDIS 30 et de l'ONF